


NUMÉRO
SPECIAL



Public Eye

 Déclaration de Berne

Sommaire

- 5 **Santé**
- 8 **Pesticides**
- 13 **Matières premières**
- 17 **Matières premières agricoles**
- 18 **Politique commerciale**
- 20 **Prix d'investigation**
- 22 **Campagne Clean Clothes**
- 26 **Multinationales responsables**
- 28 **Groupes régionaux et bénévolat**
- 34 **Organes et structure**
- 42 **Remerciements**
- 43 **Rapport financier 2018**
- 51 **Mission et histoire**



Pierrette Rohrbach, présidente

PUBLIC EYE – LE MAGAZINE Numéro spécial –
Rapport d'activité 2018 – n°16, février 2019

ÉDITION Roman Bolliger et Raphaël de
Riedmatten | COLLABORATION Maxime Ferréol

MISE EN PAGES Karin Hutter
PHOTOS Marion Nitsch (*lire page 39*)
IMPRESSION Vogt-Schild Druck AG, Cyclus Print
& Leipa, FSC | TIRAGE F : 8700 ex. / D : 24 200 ex.
ISSN 2504-1258

CONTACT Public Eye,
Av. Charles-Dickens 4, CH-1006 Lausanne
Tél. +41 (0) 21 620 03 03
contact@publiceye.ch | publiceye.ch
COMPTE POSTAL 10-10813-5

UN NOUVEL ÉLAN

C'est une époque de mobilisation de la société civile. Avec le soutien d'une vaste coalition d'ONG, les militants de Public Eye ont remporté une première victoire pour des multinationales responsables. Au cours de la bataille, des enquêteurs rebelles ont réussi à dévoiler les activités maléfiques d'entreprises sans scrupules.

Poursuivis par une armée de sinistres lobbyistes, ces rebelles continuent de s'engager pour que les entreprises suisses respectent les droits humains partout dans le monde...

Ce clin d'œil malicieux à l'une des épopées cinématographiques les plus célèbres de l'histoire du septième art, c'est une manière un peu décalée d'apprécier la pugnacité de toutes celles et tous ceux qui ont marqué les différents épisodes de notre engagement depuis le lancement de la Déclaration de Berne.

Alors, à l'heure de clore définitivement l'année de notre jubilé, je tiens à remercier vivement toutes les personnes qui se sont engagées, depuis désormais plus de 50 ans, à agir ici, en Suisse, à nos côtés. Et c'est avec le même élan que nous allons poursuivre, grâce à votre précieux soutien, notre travail pour un monde plus juste.

Pierrette Rohrbach, présidente



T H E
PHAR MATRIX

STARRING Floriane Fischer, Patrick Durisch,
Géraldine Viret, Alessandra Silauri

Protéger les patients, pas les brevets !

Auparavant confiné aux pays pauvres, le manque d'accès aux médicaments est désormais aussi une réalité en Suisse. Notre campagne « pour des médicaments abordables » demande au Conseil fédéral d'agir contre le prix exorbitant des médicaments brevetés, par le biais d'un instrument efficace et reconnu : la licence obligatoire.

Le manque cruel d'accès aux médicaments vitaux dans les pays défavorisés, une violation du droit à la santé qui touche plus de 2 milliards de personnes dans le monde selon l'OMS, est au cœur de notre action. Cet aspect « Sud » est proprement scandaleux lorsqu'on songe qu'il provient d'une industrie pharmaceutique dont les marges bénéficiaires globales – de plus de 20 % – sont indécentes et restent inégalées, tous secteurs confondus. Par notre campagne « pour des médicaments abordables », nous avons souhaité y ajouter une composante suisse inédite. En effet, l'un des pays les plus riches du monde est désormais concerné par ce problème, comme le montrent le rationnement récent de nouveaux traitements hors de prix contre l'hépatite C – une maladie in-

fectieuse mortelle – ou encore les nombreuses limitations au remboursement imposées pour les nouveaux médicaments anticancéreux commercialisés en Suisse dont la facture annuelle s'élève souvent à plus de 100 000 francs par patient. Le principe de l'universalité des soins, pourtant inscrit dans notre constitution, laisse place à une médecine à deux vitesses et des primes d'assurance-maladie qui explosent, avec aujourd'hui bientôt un franc sur quatre consacré par l'assurance de base aux médicaments.

Une solution existe : la licence obligatoire

Le contrôle des prix actuel n'est pas en mesure d'enrayer de manière efficace l'explosion des prix des médicaments,

d'autant moins que, de leur propre aveu, les autorités ne connaissent même pas les coûts réels de recherche et développement des produits dont elles sont censées fixer un prix économiquement et socialement équitable. Toutefois, leur cherté n'est pas une fatalité. Il faut davantage de transparence, et des mesures pour rééquilibrer le rapport de force entre des autorités régulatrices impuissantes et des compagnies pharmaceutiques omnipotentes. Il faut agir à la racine, soit sur les brevets qui octroient aux firmes un pouvoir démesuré de fixation des prix. C'est là qu'intervient la licence obligatoire. Cet instrument, reconnu par le droit international ainsi que par la législation suisse, permet en effet au Conseil fédéral d'intervenir de manière ciblée dans un marché monopolistique lorsque l'intérêt public (ici, l'accès aux médicaments et la pérennité de l'assurance de base solidaire) est en jeu.

Un signal politique fort

Une licence obligatoire autorise la commercialisation de versions génériques moins chères d'un produit breveté dont le prix serait jugé abusif. Jamais encore utilisée dans notre pays, l'annonce d'une telle licence en Suisse enverrait un signal politique fort, non seulement à l'intention de l'industrie pharmaceutique, mais aussi des pays plus

pauvres qui hésiteraient encore à faire le pas, de peur de se retrouver sous une intense pression diplomatique. À ce jour, nos autorités reconnaissent l'existence de la licence obligatoire dans le droit suisse (un premier pas) mais rechignent à l'utiliser pour pallier le problème de la cherté des médicaments brevetés – par peur de déplaire à la pharma bâloise. Pourtant, cette solution a déjà fait ses preuves dans plusieurs pays lorsque l'intérêt public était en jeu, sans chute massive des investissements en matière de recherche, ni relocalisation géographique, ni impact négatif sur l'innovation, ni péjoration de la santé financière des géants pharmaceutiques. Il ne s'agit pas d'éliminer les brevets mais leurs abus.

Des prix de malades

Tant que le Conseil fédéral s'évertuera à décider de « mesures » n'aboutissant qu'à des économies mineures sur le prix des médicaments, la situation ne fera qu'empirer. Pour preuve, l'homologation récente en Suisse d'une nouvelle thérapie de Novartis contre une forme de leucémie, le Kymriah, avec un prix de départ annoncé de 370 000 francs par injection (les négociations sont en cours). Ou encore un autre traitement de cette même firme contre une maladie rare entraînant une atrophie musculaire chez des enfants (nom provisoire : AVXS-101),

bientôt sur les marchés états-unien et européen, et annoncé à un coût de... 4 millions de francs par injection ! Compte tenu des expériences passées, les autorités suisses n'auront d'autres choix que de rationner ces traitements ou de limiter fortement leur remboursement par l'assurance de base. Et autant dire que les pays en développement n'en verront jamais la couleur, même à un tarif différencié.

La santé publique avant les profits

Il est temps que le Conseil fédéral fasse preuve de volonté politique et défende le droit à la santé plutôt que les intérêts des géants pharmaceutiques. C'est ce que demandent les plus de 33 000 personnes ayant soutenu notre appel collectif intimant nos autorités à enrayer cette spirale infernale – un cri d'alarme soutenu par de nombreux experts suisses et internationaux.

Perspectives

- ▶ Public Eye envisage en 2019 d'accentuer sa pression en demandant au Conseil fédéral de recourir à une « licence d'utilisation publique à des fins non commerciales » concernant le traitement contre le cancer du sein Perjeta de Roche.
- ▶ Le prix du Perjeta est excessif, comme l'atteste l'historique de sa mise sur le marché en Suisse. Une licence obligatoire sur le Perjeta permettrait une libéralisation du marché de la lutte contre le cancer du sein dominé par Roche. Cette mesure aboutirait à une importante baisse de prix sans que la bonne marche des affaires du géant bâlois en soit considérablement affectée.
- ▶ Le dossier rendu public comprendra un modèle de requête dont le Conseil fédéral pourra s'inspirer pour le cas du Perjeta, mais aussi pour d'autres traitements dont le prix excessif risque d'entraîner un rationnement. Il contiendra une analyse juridique qui devrait tordre les derniers (faux) prétextes freinant le recours à cet instrument en Suisse.
- ▶ En 2019, Public Eye prévoit également de publier les résultats d'une nouvelle enquête menée dans cinq pays émergents ayant hébergé des essais cliniques de Roche et de Novartis. Cette recherche avait pour objectif de vérifier si les médicaments testés sur place sont bel et bien homologués et accessibles à la population locale.

Intoxications made in Switzerland à Yavatmal

Notre dernière enquête a levé le voile sur une pratique scandaleuse et pourtant légale : Syngenta exporte vers des pays pauvres des pesticides interdits en Suisse en raison de leurs effets néfastes sur la santé et l'environnement. Nous nous sommes rendus en Inde où des centaines d'agriculteurs ont été empoisonnés.

Dans le district de Yavatmal, des centaines d'agriculteurs ont été intoxiqués en épandant des pesticides sur les champs de coton en 2017. Les témoignages font froid dans le dos : des centaines d'agriculteurs ont dû être hospitalisés après avoir épandu différents pesticides en grande quantité. Bon nombre d'entre eux ont temporairement perdu la vue. Dans le seul district de Yavatmal, plus de vingt hommes sont décédés dans des conditions atroces, plus de cinquante au total dans la région de Vidarbha. Les survivants souffrent souvent de graves séquelles.

Le « Polo » : un insecticide extrêmement dangereux

Parmi les produits incriminés par les autorités indiennes figure le Polo, un insecticide de Syngenta. Derrière ce nom

sympathique se cache le diafenthiuron, l'un des 40 pesticides de Syngenta classés comme « extrêmement dangereux » par le réseau international Pesticide Action Network. Selon l'Agence européenne des produits chimiques, le diafenthiuron est « toxique en cas d'inhalation » et peut « occasionner des lésions d'organes en cas d'exposition prolongée ou répétée ».

Les documents auxquels nous avons pu avoir accès en vertu de la loi sur la transparence montrent que Syngenta a produit ce pesticide à Monthey pour l'exporter ensuite vers des pays du Sud, bien qu'il soit interdit d'utilisation en Suisse depuis 2009 en raison de ses effets néfastes sur la santé et l'environnement. Ces documents prouvent que plus de 125 tonnes de diafenthiuron ont été

WHO YA GONNA CALL?



PESTICIDE BUSTERS

STARRING Carla Hoinkes, Laurent Gaberell,
Baptiste Corthay, Christa Luginbühl



exportées depuis la Suisse en 2017, dont 75 tonnes vers l'Inde. Avec des conséquences dramatiques pour les agriculteurs sur place.

Syngenta nie toute responsabilité

Après cette vague d'intoxication, les autorités indiennes ont commencé à s'intéresser à Syngenta et à son Polo. En octobre 2017, le ministre de l'Agriculture de l'État du Maharashtra a annoncé l'ouverture d'une enquête contre le géant bâlois pour « homicide volontaire ». À ce jour, il est impossible de savoir si cette enquête a bien été menée et, le cas échéant, quelles sont ses conclusions. En octobre dernier, Syngenta communiquait dans les médias indiens sa « profonde préoccupation » par rapport aux intoxications, tout en précisant que son insecticide n'en était pas responsable.

Parmi les dizaines d'hommes qui nous ont raconté les problèmes de santé dont ils ont souffert après avoir pulvérisé du Polo, certains cas ne laissent aucune place au doute. Ils mettent à mal la prétendue innocuité du produit garantie par Syngenta. Des cas comme celui de Hiroman Soyam, cultivateur et travailleur agricole âgé de 40 ans. Il a dû être hospitalisé après avoir pulvérisé un champ de coton. Dans son bidon, il n'y avait qu'un seul pesticide : du Polo, dilué à l'eau.

Deux poids, deux mesures

S'il n'existe aucun antidote en cas d'intoxication au diafenthiuron, deux remèdes politiques permettraient d'agir en Suisse pour prévenir d'autres drames causés par des pesticides extrêmement dangereux de Syngenta. Les autorités helvétiques doivent mettre un terme à la politique des deux poids, deux mesures, et « interdire l'exportation des pesticides non autorisés en Suisse en raison de leurs effets sur la santé de l'être humain ou sur l'environnement », comme le demande une motion déposée par la conseillère nationale Lisa Mazzone (Les Verts/GE). Cette motion, signée par 41 parlementaires de tous bords politiques, devrait être débattue courant 2019. Le Conseil fédéral fait pour le moment la sourde oreille et juge qu'une telle interdiction entraverait de manière « disproportionnée » la liberté économique.

Une violation des droits humains

Des experts de l'ONU ont pourtant encore récemment dénoncé dans un rapport au Conseil des droits de l'homme qu'« exposer la population d'autres pays à des toxines dont il est avéré qu'elles provoquent de graves problèmes de santé et peuvent même entraîner la mort constitue de toute évidence une violation des droits de l'homme ». Ils ont appelé à mettre un terme à la pratique des deux poids, deux

mesures qui est « particulièrement préjudiciable à ceux dont les systèmes réglementaires sont plus faibles ».

En imposant aux sociétés domiciliées en Suisse un devoir de diligence en matière de droits humains et d'environnement, l'initiative pour des multinationales responsables permettrait aussi de prévenir de tels drames. Syngenta serait en effet tenue par la loi d'identifier les risques liés à ses pesticides et de prendre des mesures pour y remédier.

Des produits à bannir

À Yavatmal, une analyse sérieuse ne pourrait aboutir qu'à une seule conclusion : des produits aussi dangereux que le Polo ne peuvent pas être utilisés dans des conditions sûres. Vivant dans une grande précarité, les agriculteurs n'ont pas accès aux équipements de protection adéquats et ne sont pas suffisamment informés des dangers. Les engagements pris par l'industrie sur une base purement volontaire ne sont pas respectés et ne permettent pas de protéger les utilisateurs. Dans un tel contexte, les pesticides très dangereux comme le Polo devraient être retirés du marché.

► **Le reportage est disponible en ligne :**
exportationstoxiques.publiceye.ch

Perspectives

- En 2019, nous prévoyons le lancement d'une grande campagne sur la base des résultats d'une longue enquête sur les pesticides extrêmement dangereux de Syngenta et leur impact dans les pays du Sud.
- Autre priorité pour 2019 : nous continuons notre combat contre les brevets sur les semences, avec en particulier une audition extrêmement importante à l'Office européen des brevets concernant nos oppositions à un brevet de Syngenta sur des poivrons.
- Nous avons également l'intention de publier une enquête sur les dysfonctionnements du système de propriété intellectuelle sur les semences mis en place en Afrique de l'Ouest.
- Et nous allons continuer d'accompagner les Guaranis dans l'élaboration d'un protocole communautaire qui devrait leur permettre de faire valoir leurs droits sur la stévia.



STARRING Roman Bolliger, Sasha Roderer,
Melanie Nobs, Camille Chappuis

Face aux scandales, l'inertie fédérale

Entre Glencore, Gunvor, Trafigura et Vitol, les affaires de corruption se sont succédé à un rythme soutenu. L'abondante actualité médiatique et judiciaire relative au secteur suisse des matières premières contraste avec l'inaction des autorités fédérales. Récapitulons.

En octobre 2012, le désormais ancien conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann a puisé dans le répertoire rural pour témoigner de ses intentions relatives au secteur des matières premières : « Je veux de l'ordre dans l'écurie. » Force est de constater qu'au moment de sa démission, six ans plus tard, il n'est pas parvenu à brider le troupeau de sociétés broutant les ressources du monde entier depuis Genève, Lugano et Zoug.

A-t-il seulement essayé ? On peut légitimement en douter, tout simplement parce qu'aucun signal politique émis de la Berne fédérale n'est venu troubler la quiétude des négociants. À tel point que ces derniers ont défrayé la chronique en 2018. Le plus souvent déclenchées par des autorités étrangères, les affaires de corruption impliquant des sociétés suisses se sont multipliées.

En mars, la compagnie pétrolière nationale du Venezuela porte plainte, aux États-Unis et à Genève, accusant notamment Glencore, Trafigura et Vitol d'avoir conspiré avec des intermédiaires corrompus pour obtenir des contrats avantageux, lui faisant perdre plus de 5,2 milliards de dollars. En juillet, la justice états-unienne demande à Glencore qu'elle fournisse des documents relatifs à ses activités au Nigeria, en République démocratique du Congo et au Venezuela dans le cadre d'une enquête portant sur des soupçons de corruption.

Un ex-employé de Gunvor condamné

Fin août, un ex-employé de Gunvor est condamné pour corruption en Suisse pour des affaires conclues en Côte d'Ivoire et en République du Congo, tandis que la firme demeure poursuivie pour défaut d'organisation pour ces

mêmes faits. Le jugement relève que l'ex-employé « a baigné dans une atmosphère de travail où la corruption aurait apparemment été un procédé d'affaires accepté ».

L'automne n'a pas été moins chargé. Public Eye a publié en novembre une enquête exclusive montrant comment Vitol est devenu roi du pétrole au Kazakhstan. La firme genevoise a monté un partenariat avec des individus proches du gendre du président Noursoultan Nazarbaïev, qui a d'ailleurs indirectement bénéficié des millions de barils de pétrole ainsi commercialisés.

Brésil : la justice confirme nos soupçons

En novembre toujours, nous révélions que le trio composé de Glencore, Trafigura et Vitol – encore eux ! – avait rémunéré directement ou indirectement des individus suspectés de corruption au Brésil. Trois semaines plus tard, la justice brésilienne confirmait en tout point notre enquête en ouvrant des procédures pénales pour corruption contre ces trois sociétés, qui ont conclu des contrats pétroliers valant au moins 20 milliards de dollars avec Petrobras, la compagnie semi-publique brésilienne. Cette affaire tentaculaire mobilise aussi la justice suisse : celle-ci instruit plus de 100 procédures pénales relatives à 43 banques, qui ont recueilli les fonds corruptifs de dirigeants de Petrobras, d'hommes politiques brésiliens

ainsi que d'intermédiaires qualifiés de « professionnels du blanchiment d'argent ».

Le rôle important que joue la Suisse dans la corruption transnationale, du fait de ses banques comme de ses multinationales, lui a valu des remontrances de la part de l'OCDE. Dans son évaluation du dispositif de lutte contre la corruption, l'instance multilatérale soulignait en mars que les sanctions pénales ne sont pas suffisamment « effectives, proportionnées et dissuasives ». Plus spécifiquement, elle appelle la Confédération à encadrer le secteur du négoce de matières premières par une « régulation adaptée et contraignante ».

Une farce politique

Pour sa part, le Conseil fédéral persiste à ignorer les risques liés à l'activité. En novembre, il a publié un rapport sur les actions entreprises lors des cinq dernières années concernant le secteur des matières premières, dans le sillage de son « rapport de base » de 2013. Le bilan est extrêmement maigre et se compose surtout de dispositions alibi et d'inefficaces mesures volontaires. En matière de lutte contre la corruption, les autorités notent avec satisfaction que le Secrétariat à l'économie a édité, tenez-vous bien, une brochure de sensibilisation à l'intention des entreprises...

La mesure phare des autorités est une disposition sur la transparence des paiements effectués par les sociétés aux gouvernements des pays producteurs. Une véritable farce politique, puisque la proposition du gouvernement limite cette obligation aux sociétés extractives, alors que l'essentiel des firmes helvétiques font du négoce. Ce projet ne concerne ainsi que quatre des 544 sociétés établies en Suisse. Les achats, notamment de pétrole, qu'elles effectuent en milliards dans des pays où la corruption est endémique demeureront secrets. Et donc propices à la corruption et aux détournements. Ce n'est pas la Suisse qui va contribuer à endiguer la malédiction des ressources qui sévit dans les pays producteurs.

► **L'enquête est disponible en ligne :**
stories.publiceye.ch/vitolaukazakhstan

Perspectives

Du renfort et des défis

- En début d'année, deux nouvelles recrues complèteront l'équipe matières premières. Provenant de la banque, de l'audit ainsi que de l'autorité britannique de supervision du secteur financier, Anne Fishman apportera une très solide expertise dans le domaine du blanchiment d'argent. Pour sa part, David Mühlmann est juriste et s'est spécialisé dans le domaine de la corruption en travaillant à Bâle aux côtés du professeur Mark Pieth, expert de renommée mondiale.
- Forts de nos capacités d'enquête, d'analyse et de plaidoyer, nous avons la ferme intention d'accroître la pression pour que les autorités fédérales prennent enfin la mesure des risques que comporte l'activité des négociants en matières premières.
- Parmi nos priorités figure un postulat de la sénatrice Anne Seydoux-Christe, adopté en mars 2018 par le Conseil des États. Il demande au Conseil fédéral d'examiner si la supervision bancaire est suffisante pour juguler les risques de blanchiment dans le secteur des matières premières. Le cas de Gunvor au Congo, sur lequel se fonde ce postulat, a démontré que les banques impliquées n'ont pas réagi, ou trop tardivement pour l'une d'entre elles. La copie des autorités est attendue pour 2020.



Le parrain de Cologne

STARRING Alice Kohli, Sibylle Müller, Marc Guéniat,
Raphaël de Riedmatten, Nicole Aeberhard

Quel est le rôle de la Suisse ?

La Suisse n'est pas seulement réputée pour son chocolat, elle joue aussi un rôle prépondérant dans le négoce de fèves de cacao. Mais quelle est l'implication de notre pays dans la production et le négoce d'autres matières agricoles ?

Pour en savoir plus sur le rôle des acteurs suisses dans la production, le négoce et la transformation d'importantes matières premières agricoles telles que la canne à sucre, l'huile de palme ou le maïs, nous avons lancé un vaste projet de recherche. Pendant plus d'une année, nous avons analysé les conséquences négatives de ces produits sur les populations et l'environnement et étudié l'implication des entreprises helvétiques. Ce qui nous a permis de dresser un portrait systématique de l'industrie agroalimentaire mondiale, de mieux comprendre le rôle de la Suisse et d'identifier les nombreux problèmes qui entachent ce secteur.

Graves violations de droits humains

Pour de nombreux pays du Sud, le secteur agricole constitue une importante source d'emplois et de revenus, mais

il ne profite pas suffisamment aux petites exploitations et au personnel agricole. Les conditions dans lesquelles les fèves de cacao, les bananes ou les palmiers à huile sont cultivés sont souvent synonymes de graves violations de droits humains et du travail, et peuvent avoir des conséquences déplorables sur l'environnement. Ces prochains mois, nous nous pencherons sur les causes de ces injustices qui trouvent leur origine en Suisse.

Perspectives

► Nous travaillons déjà depuis longtemps sur les violations de droits humains dans la culture du cacao, du café et du soja, mais nous allons désormais élargir notre perspective pour mettre en évidence le rôle de la Suisse dans le négoce international de ce type de marchandises. En 2019, nous dévoilerons le fruit de nos recherches sur ce secteur opaque et mettrons notamment en lumière le rôle des entreprises helvétiques qui s'enrichissent sur le dos de petites exploitations et de leur personnel agricole.

De l'huile de palme sur le feu

En 2018, Public Eye et ses partenaires sont restés fermement engagés contre la libéralisation débridée du commerce de l'huile de palme et ont exercé une forte pression dans les négociations autour des traités de libre-échange avec la Malaisie et l'Indonésie.

Au cours de l'année, la politique commerciale a fait les gros titres à travers le monde. Non pas parce que les négociations du « cycle de développement » de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui traînent depuis 17 ans, auraient abouti et que les pays riches auraient enfin tenu leurs promesses face aux pays du Sud. Loin s'en faut : la raison de cette vaste couverture médiatique n'était autre que la guerre économique menée contre la Chine par le président des États-Unis, Donald Trump. Celui-ci a mis le feu aux poudres en imposant une taxe sur les importations d'acier et d'aluminium chinois, et en attaquant constamment l'OMC, plongeant ainsi le multilatéralisme commercial dans une véritable crise. Les négociations autour des « mégatraités » – l'accord transatlantique (TTIP) et l'accord sur le commerce des services (TISA) – se retrouvent aussi bloquées à cause des décisions unilatérales de M. Trump.

Pas de libre-échange pour l'huile de palme

Le travail de Public Eye s'est donc concentré sur les accords bilatéraux de libre-échange avec la Malaisie et l'Indonésie. Dans une lettre ouverte, nous avons demandé en début d'année au ministre de l'Économie, Johann Schneider-Ammann, et au gouvernement indonésien d'exclure des négociations la question de l'exonération des droits de douane sur l'huile de palme. Car les immenses plantations de palmiers en Indonésie et le commerce de leur huile si bon marché entraînent de graves dégâts environnementaux et des violations des droits humains et du travail.

Depuis des années, la coalition sur l'huile de palme, dans laquelle Public Eye est activement engagée, demande que l'huile de palme soit exclue des négociations autour des accords de libre-échange. Avant la tenue de débats parlementaires au sujet d'une intervention réclamant cette exclusion, nous avons fourni aux représentants et

représentantes du peuple des informations et des arguments étayés, mené des discussions et organisé des événements publics. Pour la séance du Conseil des États lors de laquelle une décision devait être prise à ce sujet, la coalition a une nouvelle fois fait entendre ses revendications : avec des actions sur la place Fédérale, la remise d'une pétition (accompagnée d'un pot de Nutella sans huile de palme) aux membres du Conseil des États, et des discussions en face-à-face, nous avons réalisé un important travail de persuasion. Le scrutin qui s'est ensuivi s'est conclu sur une égalité parfaite, seule la voix prépondérante de la présidente du Conseil contre l'intervention ayant malheureusement empêché une décision favorable.

Un message clair au Conseil fédéral

Même si notre revendication d'exclure l'huile de palme n'a pas entièrement été entendue, nous avons réussi à faire en sorte que seule une faible réduction des droits de douane soit concédée sur une quantité limitée d'huile de palme dans le cadre de l'accord de libre-échange avec l'Indonésie. Plus important encore, notre campagne a permis de faire entendre au gouvernement suisse une revendication importante pour les futures négociations : pas de libre-échange à tout prix !

Perspectives

- ▶ En 2019, nous nous intéresserons en particulier aux négociations en vue d'un accord de libre-échange avec les États du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay). Déjà en fin d'année dernière, la nouvelle coalition sur le Mercosur, dont Public Eye est membre, a publié une prise de position et fixé des limites pour l'accord en question. Nous exigeons des analyses préalables de durabilité, dont les conclusions devront être prises en compte dans les négociations. En outre, l'accord doit comporter un chapitre qui exige de manière contraignante le respect des engagements internationaux de la Suisse en matière de droits humains et de droit du travail, et nous exigeons des contrôles indépendants et des sanctions en cas de violations.
- ▶ Si les négociations en vue d'un accord de libre-échange avec la Malaise, actuellement au point mort, venaient à reprendre, Public Eye et la coalition sur l'huile de palme remonteraient au front pour empêcher que ce commerce néfaste ne bénéficie d'une exonération de droits de douane. Et nous allons bien sûr analyser en détail l'accord avec l'Indonésie et suivre sa mise en œuvre d'un œil critique.

Dévoiler des faits cachés peut changer le monde

C'est fort de cette conviction que Public Eye a décidé de créer, à l'occasion de son 50^e anniversaire, un « prix d'investigation » afin de rendre possibles des enquêtes sur les pratiques de sociétés suisses dans les pays en développement ou émergents. Parmi 55 propositions en provenance d'une vingtaine de pays, un prestigieux jury a sélectionné deux projets.

La journaliste Marie Maurisse s'est intéressée aux recettes secrètes des géants suisses du tabac en Afrique, en particulier au Maroc. Des tests exclusifs réalisés pour son enquête révèlent l'existence d'un double standard. Les cigarettes produites en Suisse et vendues au Maroc par Philip Morris International et Japan Tobacco International sont nettement plus toxiques que celles destinées au marché domestique.

De son côté, le journaliste belge Gie Goris est parti sur les traces des compagnies maritimes suisses dans la ville d'Alang, en Inde, « où les bateaux se cachent pour mourir ». Il y a trouvé des chantiers de démolition aux conditions moyenâgeuses et des travailleurs privés de leurs droits, qui risquent chaque jour leur vie pour un maigre salaire. Même le numéro deux mondial du trans-

port maritime, MSC, fait démanteler ses navires à Alang. Les méthodes de « recyclage » du géant genevois montrent l'écart considérable entre ses promesses de durabilité et la réalité de ses pratiques.

Soutenir l'enquête

Ce « prix d'investigation » a pour but de soutenir le travail de journalistes et d'ONG qui enquêtent sur les pratiques irresponsables de sociétés suisses dans des pays en développement et émergents, que ce soit en matière de violations de droits humains, d'atteintes à l'environnement ou de flux financiers illicites.

► **Les deux enquêtes sont disponibles en ligne.** « Les cigarettes suisses font un tabac en Afrique » : stories.publiceye.ch/tabac | « Où les bateaux se cachent pour mourir » : stories.publiceye.ch/bateaux



the Usual Suspects

STARRING Anina Dalbert, Christian Engeli, Agathe Duparc, David Hachfeld, Maxime Ferréol, Silvie Lang

Les stigmates du Rana Plaza

Le Rana Plaza n'est plus seulement le nom d'un immeuble industriel de la banlieue de Dhaka, au Bangladesh, il est surtout devenu le synonyme de la plus grave tragédie de l'histoire de l'industrie textile. En avril, à l'occasion de la commémoration des 5 ans de ce drame d'un autre âge, nous avons lancé une pétition pour mettre, une fois de plus, les enseignes de la mode face à leurs responsabilités.

Le drame du Rana Plaza, du nom de cet immeuble insalubre qui s'est effondré le 24 avril 2013 dans la banlieue de Dhaka au Bangladesh, a coûté la vie à 1138 personnes. Dans une lettre ouverte soutenue par plus de 6000 personnes, nous avons demandé à plusieurs enseignes suisses de la mode de signer enfin l'accord sur la sécurité des bâtiments au Bangladesh afin d'éviter qu'une telle tragédie ne se reproduise. Pour mémoire, cet accord, lancé quelques semaines après le drame, est le premier texte juridiquement contraignant en la matière. Il avait déjà été signé par quelque 200 sociétés, des syndicats, ainsi que par la Campagne Clean Clothes (CCC) en qualité d'observatrice.

Avec le soutien de nos groupes régionaux, nous avons remis notre pétition intitulée « Plus jamais de Rana Plaza! » sous forme de lettre ouverte à Chicorée,

Coop, Mammüt, Manor, Migros et Zebra. Mais les réactions des firmes ont été pour le moins décevantes. Certaines ne se sont même pas donné la peine de nous répondre, tandis que d'autres ont tenté, à l'aide de déclarations peu convaincantes, de justifier pourquoi elles n'avaient pas jugé nécessaire de signer le seul accord contraignant en vigueur. Une attitude déplorable, quand on sait que la mise en œuvre de cet accord a déjà permis de sécuriser les postes de travail de millions de personnes en améliorant significativement la sécurité des usines de textile au Bangladesh.

Un accord important mais fragile

Pourtant, les cinq années qui ont suivi l'effondrement du Rana Plaza ont été semées d'embûches : pour les syndica-

listes et activistes du monde entier, cet événement a certes constitué un tremplin dans la lutte pour les droits des travailleurs et travailleuses de l'industrie textile, avec la volonté de faire de cette tragédie un point de non-retour pour le secteur. Malheureusement, comme l'a souligné Kalpona Akter dans l'édition d'avril de notre magazine, le bilan est en demi-teinte et la situation des ouvrières a peu évolué en cinq ans. Pour la militante du Bangladesh Centre for Worker Solidarity, organisation qui défend les droits du personnel des fabriques : « Sur le plan de la sécurité, d'importantes améliorations ont effectivement été apportées. Mais quant au droit du travail, aux libertés syndicales, aux possibilités de négociations collectives, aux conditions de travail ou au niveau des salaires, la situation a peu évolué. »

La fragilité des progrès obtenus s'est fait sentir en fin d'année. L'accord sur la sécurité des bâtiments au Bangladesh fait l'objet de critiques. Certains propriétaires d'usines font pression en utilisant leurs relations pour faire annuler le texte sur le plan juridique. En 2019, nous n'allons pas seulement nous contenter de défendre cet accord avec détermination, mais allons poursuivre notre engagement, avec nos partenaires de la CCC, pour que des solutions soient enfin proposées afin de résoudre d'autres problèmes urgents auxquels sont confrontés les

ouvrières et les ouvriers de l'industrie textile sur l'ensemble de la chaîne de production.

Des actions percutantes

Avez-vous déjà entendu parler d'Uniqlo ? Le géant japonais de la mode est le numéro trois mondial du secteur, mais la marque reste assez méconnue en Europe. Pour y remédier, l'enseigne a fait appel à une star du tennis mondial : depuis juillet 2018, l'équipement de Roger Federer est flanqué du logo rouge d'Uniqlo. Ce contrat de sponsoring, portant sur plusieurs millions de dollars, a été pour nous l'occasion d'attirer l'attention sur les 2000 travailleurs et travailleuses qui attendent les indemnités qui leur sont dues depuis trois ans. Ils confectionnaient des vêtements pour Uniqlo en Indonésie et se sont retrouvés sans emploi du jour au lendemain lorsque leur employeur, la fabrique Jaba Garmino, a mis la clé sous la porte après que la marque japonaise eut subitement interrompu toutes ses commandes. Avec notre action « Hello Roger », nous avons demandé au champion suisse de s'engager auprès de son sponsor pour que le personnel de l'usine reçoive enfin les indemnités auxquelles il a droit.

Au mois de juin, nous avons reçu une demande d'aide émanant d'un syndicat indien : le personnel d'une



LE
DIABLE
S'HABILLE

en
H&M

STARRING Elisabeth Schenk,
Florian Duss, Sonia Cirillo,
Barbara Wüthrich Breuer, Meret Brandner

usine de Bangalore appartenant au fabricant de textile Shahi Export avait subi des violences physiques et reçu des menaces de mort après avoir essayé de faire valoir ses droits syndicaux. Dans le cadre d'un « appel urgent », nous avons obtenu, avec nos partenaires de la CCC, une compensation pour les travailleuses et travailleurs maltraités, et les cadres responsables de ces violences ont été licenciés.

Les promesses non tenues de H&M

Depuis cinq ans, H&M promet un salaire vital pour le personnel des usines de ses meilleurs fournisseurs. Nous avons voulu savoir ce qu'il en était aujourd'hui. Nos analyses et les recherches que nous avons menées dans six fabriques ont montré que cette promesse ne s'était pas matérialisée pour les travailleuses et travailleurs concernés. Avec des actions organisées à Baden, Berne et Lucerne dans le cadre de la semaine d'action mondiale de la CCC, nous avons demandé à H&M de mettre enfin ses belles paroles en pratique.

Perspectives

- ▶ Les salaires dans l'industrie textile restent largement en dessous du minimum vital. Une réalité que même de nombreuses enseignes de la mode reconnaissent. Alors pourquoi la situation évolue-t-elle si lentement ? En 2019, le salaire vital sera au cœur du travail de la CCC. Comment obtenir une plus grande transparence sur les niveaux de salaire dans l'industrie et renforcer la pression sur les marques pour que la part des salaires augmente sur les chaînes de production internationales ?
- ▶ Nous allons également travailler sur l'évolution du commerce de détail dans le secteur de l'habillement. En Suisse, les consommateurs et consommatrices achètent en moyenne plus de vêtements et chaussures auprès de détaillants en ligne, tels que Zalando, qu'en magasin. Nous allons étudier les implications de ces changements de nos habitudes de consommation sur les rapports de force au sein de l'industrie de la mode, et leurs répercussions sur les travailleurs et travailleuses du secteur textile.

Tergiversations parlementaires autour de l'initiative

En 2018, l'initiative pour des multinationales responsables a bien occupé le Parlement, et les débats ont pris une tournure inattendue. Le vaste soutien dont bénéficie notre texte a mis les parlementaires sous pression.

La seule certitude qui s'est dégagée en 2018 à propos de l'initiative pour des multinationales responsables, c'est que rien n'est certain. Si ce n'est, bien sûr, le soutien de plus en plus large dont elle bénéficie.

Au Parlement, un revirement de situation a déjà créé la surprise en début d'année : après le rejet d'un contre-projet par une majorité UDC-PLR dans la Commission des affaires juridiques du Conseil national en décembre 2017, l'idée a resurgi d'une manière pour le moins surprenante. Cette même commission est revenue sur sa décision début 2018 et a élaboré, en quatre séances, un contre-projet indirect reprenant les points les plus importants de l'initiative. À noter que ce texte pourrait être mis en œuvre beaucoup plus rapidement. C'est pourquoi le comité d'initiative envisage de retirer sa proposition

initiale si le contre-projet venait à être approuvé sans amendement.

Le Conseil national favorable au contre-projet

Le 14 juin, le Conseil national, dominé par les partis bourgeois, a à son tour pris une décision inattendue en acceptant le contre-projet à une large majorité (121 voix contre 73). Le PS, les Verts, le PEV, les Vert'libéraux, le PBD et le PDC ont unanimement voté pour, tandis que le PLR l'a approuvé à une nette majorité. Même certains membres de l'UDC se sont exprimés favorablement. La NZZ a qualifié ce scrutin de « victoire d'étape pour l'initiative populaire ».

Dans la chambre haute, la Commission des affaires juridiques a tenu ses premières consultations au mois

d'août. Public Eye a alors eu l'occasion de présenter les arguments de la coalition aux côtés du coprésident du comité d'initiative, Dick Marty. La commission a débattu de cette question lors de plusieurs séances jusqu'à la fin de l'année, et a mis sur pied une sous-commission chargée de faire des propositions détaillées.

Toujours plus de soutien

Contre-projet et campagne de votation ne sont aucunement incompatibles. Bien au contraire, ils sont complémentaires et s'alimentent mutuellement. Les préparatifs de la votation ont donc le vent en poupe, et la coalition ne cesse de s'agrandir, puisque 24 organisations sont venues grossir ses rangs, pour atteindre un total de 111 en fin d'année. Le soutien de la population s'avère quant à lui toujours aussi solide : selon un sondage mené en juillet 2018, les trois quarts des personnes interrogées voteraient en faveur de l'initiative ; et seules 12 % d'entre elles l'ont explicitement rejetée. Dans les milieux économiques également, un soutien s'est mis en place : en novembre dernier, 90 responsables d'entreprises ont fondé un comité en faveur de l'initiative.

Perspectives

- ▶ La suite des événements ? La Commission des affaires juridiques du Conseil des États doit décider au premier trimestre 2019 si elle veut présenter un contre-projet en plénière et, le cas échéant, lequel. Puis le Conseil en débattre et se prononcera au mois de mars, avant que la chambre basse ne prenne le relais. On devrait savoir à l'été 2019 si le Parlement se prononce en faveur d'un contre-projet permettant un retrait de l'initiative. Et quelle que soit la décision du Parlement, l'élaboration d'un contre-projet par les sphères législatives ôterait aux opposants toute crédibilité s'ils s'entêtaient à prétendre que la question est inutile ou irréaliste.
- ▶ En cas de rejet du contre-projet, la campagne de votation entrerait immédiatement dans sa phase la plus active. On passera donc à la vitesse supérieure après les élections nationales du 20 octobre, mais les préparatifs suivent bien sûr leur cours, comme l'année dernière. Des comités locaux de soutien sont en train d'être créés dans 50 communes, et de nombreux autres verront le jour en 2019. Nous pourrions ainsi compter sur une vaste et solide mobilisation face aux millions des lobbies économiques. La votation devrait ensuite avoir lieu au plus tôt en 2020, vraisemblablement en février. Mais, encore une fois, rien n'est certain...

Un engagement indispensable

Depuis les débuts de Public Eye, le nombre de groupes régionaux a fluctué. Ils sont aujourd'hui neuf à faire entendre notre voix à travers toute la Suisse. En Suisse romande, deux équipes de bénévoles, à Lausanne et à Genève, soutiennent nos campagnes avec dynamisme et créativité.

Par leur engagement bénévole, les groupes régionaux de Public Eye participent au succès de nos campagnes, en imaginant et en mettant sur pied des actions de rue créatives et percutantes, en tenant des stands d'information ou en distribuant de la documentation dès qu'une bonne occasion se présente.

Relais locaux de Public Eye

En 2018, vous les avez peut-être rencontrés au Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH), au festival Alternatiba Léman sur un stand qui retraçait les cinquante ans d'histoire de Public Eye, ou lors de projections de films en lien avec l'initiative pour des multinationales responsables. En effet, la récolte de signatures achevée, nos bénévoles poursuivent désormais leurs efforts de mobilisation pour un « oui » dans les urnes lors de la vota-

tion populaire (probablement en 2020), en organisant des conférences ou des actions de rue, souvent très inventives.

Une campagne aux quatre coins de la Suisse

Les groupes régionaux ont également apporté une contribution importante à notre appel collectif « pour des médicaments abordables ». Revêtant une chemise d'hôpital, nos bénévoles se sont rendus dans la rue pour faire mine de demander 100 000 francs pour payer des médicaments vitaux – ou une signature. Usant de leur force de persuasion face à un public pas toujours averti, ni compatissant, ils ont amorcé la discussion avec des milliers de personnes au centre-ville de Lausanne, près de Berne ou encore dans le quartier de St-Jean à Genève. À Zurich, le groupe régional a même parodié l'emballage d'un anticancéreux hors de prix, rebaptisé « Profitum forte® ».



IL ETAIT UNE FOIS EN HELVETISTAN

STARRING Ursina Mayor, Oliver Classen, Thomas Braunschweig, Silvia Ramseier, Ursula Haller

Une mobilisation au long cours

En marge du triste anniversaire de l'effondrement du Rana Plaza, nos bénévoles ont récolté des signatures pour demander aux enseignes suisses de signer enfin l'accord sur la sécurité des bâtiments au Bangladesh, cinq ans après le drame. À Berne, Baden et Lucerne, ils ont participé à la semaine mondiale de protestation de la Campagne Clean Clothes pour demander à H&M de garantir enfin un salaire vital aux travailleurs et travailleuses qui contribuent à son succès planétaire.

L'équipe du secrétariat de Public Eye remercie chaleureusement les membres des groupes régionaux pour leur engagement indispensable. Sans vous, nos campagnes n'auraient pas le même visage, ni le même impact!

Rejoignez notre équipe de bénévoles

Les groupes régionaux de Public Eye apportent une contribution essentielle à notre travail d'information et de sensibilisation. Engagez-vous avec nous pour un monde plus juste!

Plus d'information sur publiceye.ch/groupes-regionaux ou auprès de:

Danielle Schoenenberger en Suisse romande:

regional@publiceye.ch / 021 620 03 03

Ursina Mayor et Ursula Haller en Suisse alémanique:

regus@publiceye.ch / 044 2 777 999





© Sebastien Monchen



© Sebastien Monchen



© Martin Böhner



© Gruppenregional CS Nive



© Thomas Rubin

VISITES DANS LES ÉCOLES

En Suisse alémanique, un programme de visites dans les écoles existe depuis de nombreuses années. Deux collaborateurs du secrétariat, engagés à titre bénévole, assurent la coordination des visites. Quelque trente bénévoles interviennent sur invitation dans les classes.

En Suisse romande, les collaboratrices et les collaborateurs du bureau de Lausanne ont répondu, selon leurs disponibilités, aux sollicitations de plusieurs établissements scolaires, afin de sensibiliser les étudiants à nos thématiques de travail. Public Eye édite également un matériel pédagogique de qualité en français.

Plus d'informations : publiceye.ch/ecoles

Le bénévolat en chiffres

Type de bénévolat	Nombre de personnes	Nombre d'heures réalisées
Aide dans les bureaux	8	120
Visites dans les écoles (en Suisse alémanique, coordination comprise)	35	1 953
Comité	14	1 045
Groupes régionaux	210	7 142
Total	267	10 260



Organisation

Responsabilité et décisions

Public Eye est une association organisée de manière transversale au sein de laquelle la participation et la prise de décision selon le mode consensuel occupent une place privilégiée. La direction collective est assurée par quatre personnes.

Suite au départ de Marion Graber après dix années passées au service de notre organisation et à l'engagement de deux nouvelles personnes, la direction collégiale de Public Eye est à nouveau au complet. À noter que l'un des postes de direction était vacant depuis 2017. En mars, Christian Engeli a repris la responsabilité du département communication et marketing et, au mois d'août, Alessandra Silauri celle du département finances et administration. Le département thématique est placé sous la responsabilité de Christa Luginbühl (santé, agriculture et consommation) et d'Andreas Missbach (matières premières, commerce et finances).

Au 31 décembre 2018, Public Eye comptait 33 collaborateurs et collaboratrices permanent·e·s, qui ont, en outre, bénéficié du soutien de chargés de projets thématiques et de stagiaires engagés pour une durée déterminée. À eux s'ajoutent deux bénévoles responsables des visites

dans les écoles en Suisse alémanique (*lire pages 38 et 39*). Les collaborateurs et collaboratrices de Public Eye bénéficient d'une convention collective de travail de la branche ONG du Syndicat des services publics (SSP). Une commission du personnel composée de quatre personnes représente les intérêts des collaborateurs et collaboratrices vis-à-vis de la direction et du comité.

Un fort engagement du comité

Le comité est l'organe de décision stratégique de Public Eye. Ses onze membres assument différentes responsabilités en lien avec les activités de l'organisation. Conformément aux statuts, la Suisse latine et la Suisse alémanique sont, chacune, représentées par au moins quatre membres au sein du comité (*lire page 37*). Celui-ci s'est réuni cinq fois en 2017, et son engagement à titre bénévole a représenté 1045 heures de travail.

Organigramme

(Situation au 31 décembre 2018)



Public Eye a deux secrétariats, l'un à Lausanne et l'autre à Zurich, qui s'occupent également des membres et des donateurs de la Suisse italienne. En 2017, le personnel salarié des deux bureaux a été épaulé par de nombreux bénévoles et par les neuf groupes régionaux. En Suisse alémanique, Public Eye peut également compter sur l'engagement bénévole de son équipe de visite dans les écoles.



STARRING Urs Rybi, Pascale Zellweger,
Chantal Sierro, Andreas Missbach, Rebekka Köppel

TRADE PUBLIC EYE CONTRE-ATTAQUE WARS

Le comité

Présidente

- **Pierrette Rohrbach**, membre du conseil de la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco). Membre du comité de Public Eye depuis 2007, présidente de Public Eye au niveau national depuis 2012, membre de la délégation pour les ressources humaines.

Vice-présidence

- **Zineb Benkhelifa**, licence en lettres, assistante de direction de l'Association suisse des artistes de la scène et déléguée de la Ville de Zurich à l'égalité des droits des personnes en situation de handicap. Au comité depuis 2015.
- **Christophe Siegenthaler**, licence en économie politique, chef de service à l'Office fédéral de la statistique. Au comité depuis 2012, membre de la commission financière.

Autres membres du comité

- **Marc Audétat**, politologue, responsable de recherche à l'Interface sciences-société de l'Université de Lausanne. Au comité depuis 2007.
- **Elisabeth Chappuis**, avocate (Lausanne). Au comité depuis 2010.
- **Claudia Frick**, licence en droit, formation en droits de l'homme, juriste au Centre social protestant Vaud depuis 2002. Au comité depuis 2016.
- **Beata Hochstrasser**, licence en lettres, responsable de département au sein de l'organisation AOZ (Zurich). Au comité depuis 2016, membre de la délégation pour les ressources humaines.
- **Alessia Jemetta**, infirmière, membre du groupe régional de Berne. Au comité depuis 2018.
- **Thomas König**, professeur et docteur ès sciences naturelles, enseignant à la clinique de psychiatrie et psychothérapie de l'Université de Berne. Au comité depuis 2018.
- **Res Peter**, pasteur de la paroisse réformée de Zurich-Neumünster, vice-doyen du chapitre paroissial de Zurich. Au comité depuis 2018.
- **Alfred Sommer**, Master en sciences de l'administration publique (IDHEAP, LS), consultant indépendant. Au comité depuis 2015, membre de la commission financière.

L'équipe

Situation au 31.12.2018

PROGRAMMES THÉMATIQUES (11,3 équivalents plein temps)

Santé, consommation et agriculture

- ▶ **Patrick Durisch**, santé (LS)
- ▶ **Laurent Gaberell**, agriculture et biodiversité (LS)
- ▶ **David Hachfeld**, Campagne Clean Clothes (ZH)
- ▶ **Carla Hoinkes**, agriculture et biodiversité (ZH)
- ▶ **Alice Kohli**, enquêtes (ZH)
- ▶ **Silvie Lang**, soft commodities (ZH)
- ▶ **Christa Luginbühl**, responsable du département et membre de la direction (ZH)
- ▶ **Elisabeth Schenk**, Campagne Clean Clothes (ZH)*

Matières premières, commerce et finances

- ▶ **Thomas Braunschweig**, politique commerciale (ZH)
- ▶ **Camille Chappuis**, finances et matières premières (LS)*
- ▶ **Agathe Duparc**, enquêtes (LS)
- ▶ **Marc Guéniat**, enquêtes (LS)
- ▶ **Andreas Missbach**, responsable du département et membre de la direction (ZH)
- ▶ **Urs Rybi**, responsabilité des entreprises et matières premières (ZH)

COMMUNICATION ET PROMOTION (8,9 équivalents plein temps)

- ▶ **Roman Bolliger**, promotion et récolte de fonds (ZH)
- ▶ **Oliver Classen**, médias (ZH)
- ▶ **Rebeka Eckstein**, communication en ligne (ZH)*
- ▶ **Christian Engeli**, responsable du département et membre de la direction (ZH)
- ▶ **Maxime Ferréol**, traduction et rédaction (LS)
- ▶ **Floriane Fischer**, communication en ligne et groupes régionaux (LS)
- ▶ **Timo Kollbrunner**, rédaction et publications (ZH)
- ▶ **Rebekka Köppel**, communication en ligne (ZH)
- ▶ **Ursina Mayor**, coordination du bénévolat (ZH)
- ▶ **Melanie Nobs**, communication en ligne (ZH)*
- ▶ **Raphaël de Riedmatten**, publications et promotion (LS)
- ▶ **Chantal Sierro**, financement des projets et legs (ZH)
- ▶ **Géraldine Viret**, médias (LS)

FINANCES ET ADMINISTRATION (5,9 équivalents plein temps)

- ▶ **Nicole Aeberhard**, comptabilité et administration du personnel (LS)
- ▶ **Sonia Cirillo**, finances et informatique (ZH)
- ▶ **Baptiste Corthay**, administration et informatique (LS)
- ▶ **Ursula Haller**, administration des bénévoles (ZH)
- ▶ **Sibylle Müller**, administration et suivi des membres (LS)
- ▶ **Silvia Ramseier**, administration et suivi des membres (ZH)
- ▶ **Sasha Roderer**, administration et suivi des membres (ZH)
- ▶ **Alessandra Silauri**, responsable du département et membre de la direction (LS)
- ▶ **Barbara Wüthrich Breuer**, comptabilité et administration du personnel (ZH)

COORDINATION DES VISITES DANS LES ÉCOLES (bénévoles)

- ▶ **Florian Duss** et **Pascale Zellweger** (ZH)

ONT QUITTÉ L'ORGANISATION EN 2018

- ▶ **Meret Brandner**, financement de projets (ZH)*
- ▶ **Alexandre Gajardo**, santé (LS)*
- ▶ **Marion Graber**, membre de la direction (ZH)
- ▶ **Daniela Kistler**, Campagne Clean Clothes (ZH)*
- ▶ **Olivier Longchamp**, fiscalité et finances (LS)
- ▶ **Lyssandra Sears**, affaires juridiques (ZH)
- ▶ **Simon Tondeur**, administration et suivi des membres (ZH)
- ▶ **Gian-Valentino Viredaz**, recherches matières premières (LS)*

Public Eye tient à remercier chaleureusement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui ont quitté l'organisation en 2018 pour leur précieuse contribution et leur engagement.

*poste à durée déterminée

À propos des photos

Cette année, l'équipe de Public Eye s'est amusée à détourner quelques grands succès du cinéma hollywoodien afin d'illustrer la pluralité de nos thématiques et la force de notre travail collectif. Nous en avons profité pour déconstruire certains clichés propagés par l'industrie mondialisée du cinéma et porter un regard décalé sur nos « usual suspects ».

Sauf indication contraire, toutes les images ont été réalisées par la photographe Marion Nitsch en collaboration avec la graphiste Karin Hutter.

À noter que lors de la réalisation des photos, les membres suivants de l'équipe n'étaient pas disponibles : Timo Kollbrunner et Rebeka Eckstein.

Assemblée générale 2018

Près de 500 personnes ont participé à notre assemblée générale du jubilé, le 26 mai 2018 à Berne. L'occasion pour plusieurs générations – des premiers signataires de la Déclaration de Berne aux plus jeunes membres de nos groupes régionaux, en passant par les « secrétaires permanent-e-s » – de se retrouver pour évoquer 50 ans d'engagement pour une Suisse ouverte et solidaire.

Les festivités du jubilé ont débuté par un rappel des moments forts de l'histoire de Public Eye. L'occasion pour nous d'évoquer l'émergence des premières réflexions sur les enjeux de la politique de développement qui ont conduit, en 1968, à la signature de la « Déclaration de Berne ». De l'émergence du commerce équitable à la justice fiscale, en passant par la lutte contre le racisme et la responsabilité des entreprises, nous avons suivi l'évolution de nos thématiques sur les 50 ans de vie de l'association. Nous en avons aussi profité pour saluer la multiplicité des organisations cofondées par Public Eye, avant de revenir sur les évolutions internes, telles que le rapprochement des anciennes sections romande, alémanique et suisse italienne en 2012, ou encore le changement de nom en 2016. Lors de la partie statutaire, trois nouveaux membres ont été élus au comité (*lire page 37*).

L'avenir de la société civile

Nous nous sommes ensuite tournés vers l'avenir avec la soirée publique spéciale jubilé : le journaliste de la SRF Sandro Brotz a animé une discussion sur « le rôle et l'avenir de la société civile dans l'économie mondialisée ». L'écrivain Lukas Bärfuss, le conseiller national Bastien Girod et la coprésidente du mouvement Operation Libero, Laura Zimmermann, ont discuté avec Ineke Zeldenrust, fondatrice de la Campagne Clean Clothes, et Carolijn Terwindt, avocate spécialisée dans les droits humains, dans le cadre d'une table ronde sur le rôle de « contre-pouvoir », toujours plus central et exigeant, que revêt la société civile dans le contexte actuel de crise de la démocratie et des médias. Le débat a notamment porté sur le devoir de dénoncer les dérives du système actuel et de proposer des solutions pour y remédier.



Votre soutien, c'est notre force

Grâce au soutien de toutes ces personnes qui, depuis plus de 50 ans, s'engagent à nos côtés pour un monde plus juste, Public Eye est devenu un acteur respecté et écouté de la société civile en Suisse. Nous tenons à leur exprimer notre gratitude.

Aujourd'hui, Public Eye peut compter sur quelque 25 000 membres pour faire entendre ses revendications. Et c'est grâce à leur soutien financier et à celui de tous nos donateurs et donatrices que nous sommes en mesure de poursuivre notre travail de recherche et de campagne en toute indépendance. Nous sommes très touchés par leur fidélité à notre cause et leur persévérance, souvent depuis plusieurs décennies. Nous tenons aussi à remercier toutes celles et ceux qui nous ont accordé un don additionnel pour notre jubilé.

Nous sommes également très reconnaissants envers celles et ceux qui ont pensé à nous dans leurs dernières volontés : leurs legs nous ont permis de développer de nouveaux projets.

Une partie de notre travail repose par ailleurs sur le précieux soutien de paroisses, fondations et autres organisations. En 2018, les institutions suivantes nous ont

soutenus par une généreuse contribution financière : la Fédération genevoise de coopération (FGC), la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco), la Fondation Berti Wicke, la Fondation Corymbo, la Fondation GlobalLokal, la Fondation Humanitas, la Paroisse catholique de Lucerne, la Commission Terre Nouvelle de la communauté des paroisses réformées de Berne, ainsi que d'autres qui ne souhaitent pas être mentionnées. Nous les remercions du fond du cœur pour la confiance qu'elles nous témoignent.

Donner de son temps

Mais Public Eye ne serait rien sans ses nombreux bénévoles : neuf groupes régionaux engagés et une équipe de visite dans les écoles qui portent nos messages dans la rue et les salles de classe. Nous tenons également à remercier chaleureusement le comité et ses onze membres qui s'engagent aussi gracieusement.

Rapport financier 2018

SELON LE CODE DES OBLIGATIONS ET LA SWISS GAAP RPC 21

Commentaires

L'année du jubilé aura été exceptionnelle aussi sur le plan financier. Grâce à un large soutien de nos membres et de diverses organisations, l'année comptable 2018 se solde sur un résultat final positif de près de 165 000 francs.

En 2018, le total des recettes s'est élevé à près de 5,8 millions de francs, soit 16 % de plus qu'en 2017. Cette différence est essentiellement due à l'augmentation du montant de la cotisation de membre. Elle résulte également de dons et de legs importants, favorisés par les différentes actions et les événements liés au jubilé. Ainsi, le montant total des dons importants a plus que doublé notamment en raison d'un don exceptionnel de 200 000 francs. Nous avons aussi obtenu plus de 260 000 francs de legs. Les produits liés aux programmes se montent à environ 850 000 francs et ont servi à couvrir une partie importante des charges liées aux projets. Un montant de 50 000 francs a pu être conservé dans le fonds créé pour couvrir les dépenses en lien avec l'initiative pour des multinationales responsables.

Le total des dépenses est resté stable, avec un montant de 2 % supérieur à celui de 2017. L'augmentation des charges totales de personnel s'explique en grande partie

par l'adaptation des salaires à l'ancienneté et par une direction complète à quatre personnes depuis la mi-année. Les charges de personnel sont le facteur principal de l'augmentation des charges administratives. Les charges administratives et les dépenses pour le suivi des membres et la récolte de fonds retrouvent presque le niveau de 2016, après une diminution importante en 2017. Les charges de suivi des membres et de récolte de fonds comprennent une partie des coûts liés à notre nouveau site internet.

Un très bon résultat

Le résultat final s'élève à 164 987 francs, après attribution de 300 000 francs au capital lié. Le capital de l'organisation s'élève désormais à 3,78 millions de francs, ce qui nous permettra de poursuivre nos recherches, de lancer de nouveaux projets et de renouveler notre infrastructure informatique.

Bilan

Actif	31.12.2018		31.12.2017		Évolution
	CHF	%	CHF	%	
Actif circulant					
Liquidités	4 057 751	91	3 657 726	91	11
Créances	4 773	0	4 964	0	-4
Stocks	5 693	0	18 523	0	-69
Comptes de régularisation actifs ¹	304 415	7	184 369	5	65
Total actif circulant	4 373 631	98	3 865 582	96	13
Actif immobilisé					
Immobilisations financières ²	22 311	0	22 638	1	-1
Dépôt de garantie	42 361	1	40 876	1	4
Immobilisations corporelles et incorporelles	26 173	1	77 335	2	-66
Total actif immobilisé	90 845	2	140 849	4	-36
Total actif	4 463 476	100	4 006 431	100	11
Passif					Évolution
	CHF	%	CHF	%	
Engagements à court terme					
Dettes ³	122 585	3	124 372	3	-1
Comptes de régularisation passifs	116 464	2	152 409	4	-24
Régularisation vacances heures supplémentaires	389 128	9	349 338	9	11
Total engagements à court terme	628 177	14	626 119	16	0
Total capital des fonds	50 000	1	60 000	1	-17
Total engagements à court terme et fonds affectés	678 177	15	686 119	17	-1
Capital de l'organisation					
Capital lié au plan social	400 000	9	300 000	7	33
Capital lié au personnel	980 000	22	980 000	24	0
Capital lié aux projets	1 084 864	24	1 084 864	27	0
Capital lié pour la régulation des legs ⁴	200 000	4		0	100
Capital libre	1 120 435	25	955 449	24	17
Total capital de l'organisation	3 785 299	85	3 320 313	83	14
Total passif	4 463 476	100	4 006 431	100	11

Comptabilité

Produits	2018		2017		Évolution
	CHF	%	CHF	%	
Dons	2 913 546	50	2 716 713	55	7
Legs	261 316	5	191 550	4	36
Cotisations membres	1 700 775	29	1 382 340	28	23
Produits liés aux programmes	849 380	15	640 018	13	33
Ventes et autres produits	52 657	1	49 730	1	6
Total produits d'exploitation	5 777 674	100	4 980 351	100	16
Charges	2018		2017		Évolution
	CHF	%	CHF	%	
Charges de projets					
Charges de personnel	-2 556 004	44	-2 593 040	52	-1
Charges de projets	-1 117 401	20	-1 177 099	24	-5
Total charges de projets	-3 673 405	64	-3 770 139	76	-3
Charges de collecte de fonds et de publicité générales					
Charges de personnel	-308 222	5	-288 443	6	7
Suivi des membres et récolte de fonds ⁵	-550 454	10	-454 709	9	21
Total charges de collecte de fonds et de publicité générales	-858 676	15	-743 152	15	16
Charges d'administration					
Charges de personnel	-542 914	10	-476 334	10	14
Charges administratives ⁶	-235 266	4	-224 334	5	5
Total charges d'administration	-778 180	14	-700 668	14	11
Total charges	-5 310 261	93	-5 213 959	104	2
Résultat d'exploitation	467 413	8	-233 608	-5	-300

	2018		2017		Évolution
	CHF	%	CHF	%	%
Résultat financier	-12 426	0	-24 265	-1	-49
Total résultat hors exploitation et exceptionnel	0	0	8 476	0	-100
Résultat avant variation du capital des fonds	454 987	8	-249 397	-5	-282
Variation des fonds affectés ⁷	10 000	0	219 130	4	-95
Résultat annuel (avant utilisations/allocations capital de l'organisation)	464 987	8	-30 267	-1	-1 636
Allocations/utilisations capital de l'organisation					
Allocations au capital lié	-300 000	-5	0	0	100
Utilisation/allocation du capital libre	-164 987	-3	30 267	1	-645
	0		0		0

Notes

¹ Les comptes de régularisation actifs comprennent 272 272 francs de produits à recevoir qui concernent l'année 2018.

² Public Eye détient des actions comme instruments d'influence lors des assemblées générales d'entreprises dont elle critique certaines activités ou pour soutenir des entreprises qu'elle a contribué à fonder.

³ Il s'agit des dettes d'exploitation usuelles composées de factures de fournisseurs encore impayées.

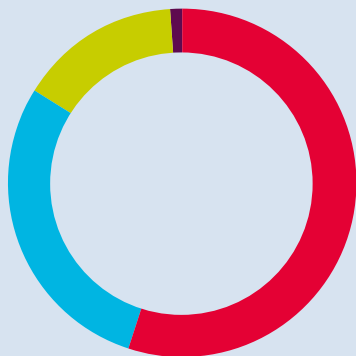
⁴ Le capital lié pour la régulation des legs permet de réguler les produits des legs sur plusieurs années.

⁵ Cette augmentation est en partie liée au lancement de notre nouveau site internet.

⁶ Cette augmentation est liée aux frais d'organisation de l'assemblée générale qui étaient plus élevés en raison du jubilé.

⁷ En 2018, 777 177 francs ont été attribués aux fonds affectés et 787 177 ont été prélevés, ce qui se traduit par ce prélèvement net.

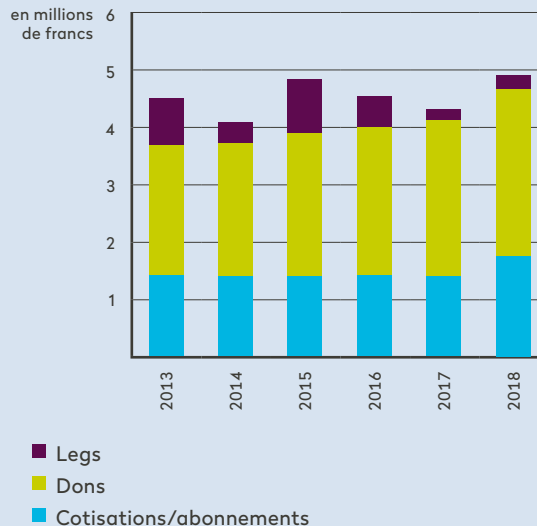
Recettes



- 55 % Dons et legs
- 29 % Cotisations
- 15 % Produits liés aux programmes
- 1 % Ventes et autres produits

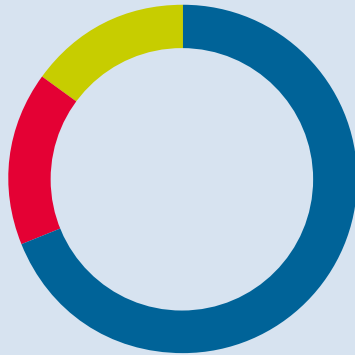
En 2018, Public Eye est financée à 84 % par les cotisations de ses membres, des dons et des legs. La majeure partie du financement des projets provient de fondations, de paroisses et d'institutions publiques ainsi que de contributions des fédérations genevoise et vaudoise de coopération. Les autres produits sont des bénéfices provenant de la vente de produits et des honoraires.

Évolution des cotisations, des dons et des legs



Les cotisations de membres et les dons reçus par Public Eye connaissent une croissance continue. L'augmentation de 15 francs du montant de la cotisation annuelle a eu un impact très positif sur le montant total des cotisations. Les recettes de legs sont sujettes à d'importantes fluctuations. En 2018, elles se sont élevées à 261 316 francs, un montant un peu plus élevé que nos prévisions.

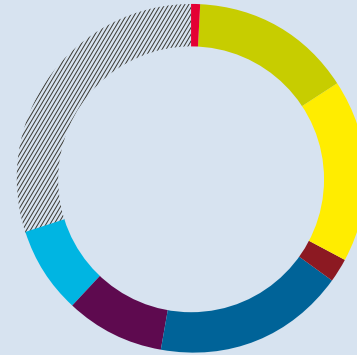
Répartition des dépenses



- 69 % Programmes et campagnes
- 26 % Suivi des membres et récolte de fonds
- 15 % Administration

Les projets représentent 69 % des charges (charges de personnel comprises, 72 % en 2017). Les charges administratives s'élèvent à 15 % (14 % l'année précédente) et les dépenses occasionnées par le suivi des membres et la récolte de fonds à 16 % (14 % l'année précédente). La légère augmentation des charges administratives est due aux frais d'organisation de l'assemblée générale qui étaient plus élevés cette année en raison du jubilé. Celle liée au suivi des membres et à la récolte de fonds s'explique par de nouvelles actions de recherche de nouveaux membres.

Répartition des dépenses par programme



- 1 % Politique commerciale
- 15 % Agriculture
- 17 % Santé
- 2 % Finances et fiscalité
- 9 % Matières premières agricoles
- 8 % Campagne Clean Clothes
- 18 % Matières premières
- 30 % Projets transversaux

En termes de charges de programmes (personnel compris), 17 % sont liées à la thématique santé qui a fait l'objet d'une importante campagne pour des médicaments abordables et 18 % à celle des matières premières et à nos deux enquêtes sur Vitol et Petrobras. L'ampleur des dépenses par programme dépend des moyens choisis et ne reflète pas le poids donné au contenu. Les dépenses pour projets transversaux correspondent à notre travail d'information général, à notre engagement dans le cadre de l'initiative pour des multinationales responsables et à notre prix d'investigation.



Tél. +41 44 444 35 55
 Fax +41 44 444 35 35
 www.bdo.ch

BDO SA
 Schiffbaustrasse 2
 8031 Zurich

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
 à l'Assemblée générale de la

Public Eye, Association fondée sur la Déclaration de Berne, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau sur la variation du capital et annexe) de la Public Eye, Association fondée sur la Déclaration de Berne, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Zurich, le 28 janvier 2019

BDO SA

Peter Stalder

Expert-réviseur agréé

Marco Beffa

Réviseur responsable

Expert-réviseur agréé

Révision

Le bilan et le compte d'exploitation présentés aux pages 45 à 47 sont extraits et résumés des comptes annuels 2018. Les comptes 2018 ont été vérifiés dans leur intégralité par la société BDO SA.

L'intégralité des comptes annuels établis conformément au Code des obligations et aux normes comptables SWISS GAAP RPC est disponible en téléchargement à l'adresse publiceye.ch/rapportfinancier ou peut être commandée auprès du secrétariat.

Contact: 021 620 03 03 | contact@publiceye.ch

Public Eye – une association fondée sur la Déclaration de Berne

Public Eye a été fondée sur la base de la « Déclaration de Berne » de 1968, manifeste qui demandait des relations plus équitables entre la Suisse et les pays pauvres. Depuis désormais plus de cinquante ans, Public Eye reste fidèle à la vision et aux valeurs de ses fondateurs, qui proposaient de s'attaquer aux causes de la pauvreté.

Alors que les populations vulnérables des pays pauvres sont contraintes d'accepter des conditions de travail indignes, subissent les conséquences de la dégradation de leur environnement, vivent en dessous du seuil de pauvreté et voient leurs droits humains bafoués, la Suisse bénéficie d'une prospérité grandissante. Elle joue un rôle de premier plan dans des secteurs économiques cristallisant les dérives d'une mondialisation poussée à l'extrême.

Par son importance économique et financière, l'influence de ses multinationales et ses habitudes de consommation, la Suisse participe au maintien des inégalités. Public Eye se donne pour mission de regarder là où les sociétés préféreraient que leurs activités restent

dans l'ombre, de dénoncer leurs méfaits et de proposer des mesures concrètes pour y remédier.

Par son travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, elle fait entendre la voix de ses quelque 25 000 membres pour une Suisse responsable et s'engage également au sein de réseaux internationaux, en collaboration avec d'autres organisations de la société civile.

► Plus d'informations : publiceye.ch






Depuis plus de 50 ans, Public Eye porte un regard critique sur l'impact de la Suisse et de ses entreprises sur les pays pauvres. Par un travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, Public Eye demande davantage d'équité et le respect des droits humains partout dans le monde. Forte du soutien de ses quelque 25 000 membres, Public Eye agit ici, en Suisse, pour un monde plus juste.

Public Eye

Avenue Charles-Dickens 4 | CH-1006 Lausanne
+41 (0) 21 620 03 03 | contact@publiceye.ch
Compte postal 10-10813-5

publiceye.ch

 [PublicEyeSuisse](https://www.facebook.com/PublicEyeSuisse)
 [@PublicEyeSuisse](https://twitter.com/PublicEyeSuisse)
 [@publiceye.ch](https://www.instagram.com/publiceye.ch)



Agir ici pour
un monde
plus juste

Public Eye

 Déclaration de Berne